

Si l'on examine les statistiques dans notre pays depuis 1950, elles sont à la fois révélatrices et alarmantes. En 1950, cinq ans à peine après la Seconde Guerre mondiale, le fardeau fiscal était réparti équitablement entre les particuliers et les sociétés au Canada. Au cours des 35 dernières années, la part du fardeau fiscal assumée par les particuliers, des familles ordinaires dans tout le pays, a régulièrement augmenté tandis que celle des sociétés, qui réalisent des bénéfices, diminuait. Avant le dépôt du budget à l'étude, les dernières statistiques disponibles révélaient qu'à l'heure actuelle les sociétés canadiennes ne paient que 20 p. 100 de tout l'impôt versé, contre 80 p. 100 pour les particuliers. Tout le monde devrait trouver que c'est là une répartition injuste du fardeau fiscal.

● (1540)

Depuis qu'il est titulaire de son portefeuille, le ministre des Finances a déclaré en réponse à des questions que lui posaient nombre de mes collègues, qu'il allait examiner la structure de l'impôt sur le revenu des sociétés. Depuis l'an dernier, il hoche la tête, sourit et dit aux députés qu'ils font des recommandations intéressantes qu'il étudiera consciencieusement. Je me souviens de l'avoir entendu dire: «Le député d'Oshawa (M. Broadbent) sera heureux quand il prendra connaissance du budget. Il y verra les réformes dont il parle car les sociétés commenceront à payer leur part d'impôt». Quelle est la réalité? Nous ne pouvons pas plaisanter à ce sujet, car des millions vivent dans la pauvreté dans un pays aussi riche que le nôtre. Nous savons également que beaucoup de familles pauvres continuent à payer des impôts.

Les députés de tous les partis représentés à la Chambre savent que si nous étions équitables, et si nous désirions vraiment remanier l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, pas un pauvre ne paierait d'impôts au Canada. Cela peut se faire. On l'a fait en Scandinavie et dans bien d'autres pays du monde. Il serait temps de faire la même chose au Canada.

Le partage du fardeau fiscal n'est pas une question portant sur des points simplement analytiques et techniques, mais c'est quelque chose qui a une répercussion directe sur l'existence et l'expérience de nos citoyens.

Beaucoup d'entre nous espérons constater des progrès quand nous avons entendu le ministre des Finances l'an dernier parler d'une réforme profonde de l'impôt sur le revenu des sociétés. A la place, nous avons eu des tours de passe-passe, une légère augmentation de la fiscalité des sociétés pour l'année qui vient. En outre, en 1987, les particuliers vont verser 5.5 milliards de plus au cours de l'exercice financier 1987-1988, alors que les sociétés vont bénéficier en fait d'une réduction d'impôts. L'effet net va être que pour la première fois de l'histoire canadienne, les particuliers vont payer plus de 81 p. 100 de la charge fiscale canadienne, alors que les sociétés vont tomber au-dessous des 20 p. 100. C'est injuste, c'est honteux, c'est scandaleux! La population ne va pas tolérer cela bien longtemps.

Quant à l'effet du budget sur le chômage, les projections ne font voir à peu près aucun changement pour les deux années qui viennent. Il va y avoir encore un million de chômeurs. Quant à l'effet du budget sur les agriculteurs, certains de nos députés ont déjà dit qu'ils ne retirent rien du budget si ce n'est

Le budget—L'hon. E. Broadbent

un fonds qui les encourage à quitter la ferme. Quant à ses effets sur la jeunesse, ce qu'on constate c'est la suppression d'un ministère qui devrait faire quelque chose pour les jeunes.

Quant aux effets du budget sur la famille moyenne, où qu'elle se trouve au pays, il n'y a qu'une conclusion à en tirer et c'est que le parti conservateur n'a pas le sens de l'équité. Les économiquement faibles sont oubliés, tandis que les riches sont favorisés, et c'est la majorité, celle des catégories moyennes, qui va payer la note. Voilà la justice conservatrice, qui est à l'opposé de l'idéal de justice et d'équité entrevu par les Canadiens moyens.

Je préviens le gouvernement que le Nouveau parti démocratique partage les sentiments d'effroi et d'incrédulité éprouvés par la famille canadienne devant le budget. Je vois rire un député conservateur. J'espère que, de retour dans sa circonscription, il essaiera d'aller expliquer à une famille moyenne pour quelle raison on lui demande de payer \$1,300 de plus, alors que les riches paient moins et que les sociétés bénéficient d'un allègement fiscal.

Les conservateurs peuvent toujours rire de la plus horrible augmentation d'impôts de l'histoire moderne; ils peuvent rester indifférents au sort de la famille moyenne, mais nous, nous ne restons pas indifférents et nous allons parcourir le pays au cours de la semaine qui vient pour parler aux Canadiens des divers coins du pays, pour leur faire savoir qu'il y a un parti à la Chambre des communes qui partage leurs préoccupations en matière fiscale, le Nouveau parti démocratique, et nous allons tout faire pour empêcher ces mesures fiscales dégressives d'être adoptées.

[Français]

M. le vice-président: Question ou commentaire, l'honorable député de Chicoutimi (M. Harvey) a la parole.

M. Harvey: Monsieur le Président, nous ne pouvons pas laisser passer une intervention comme celle que nous venons d'avoir.

Monsieur le Président, le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) est une personne qui, normalement, doit être le véhicule de la vérité d'idées objectives. Je pense qu'on a eu le plus bel exemple... et si nous avions des diplômes à décerner pour le délire et la démagogie, je pense qu'on pourrait certainement les lui décerner.

On se permet de dire à peu près n'importe quoi des grands principes, des grands débats sans fond. On essaie de faire ressortir l'éternelle bataille entre les riches et les pauvres et heureusement, monsieur le Président, à notre deuxième budget, nous continuons quand même d'aller puiser l'argent que nous utilisons pour nos programmes les plus progressistes, par exemple au niveau de l'emploi, tout près de 3 à 4 milliards de dollars au cours des deux prochaines années. Cet argent est puisé non pas dans les poches des gens qui sont les plus pauvres, les plus démunis, au contraire, cet argent, pour la première fois, sera puisé dans les poches des gens qui sont les mieux préparés, qui sont les plus riches. Pensons à l'impôt minimum, c'est la première fois qu'un gouvernement impose un impôt minimum aux riches. Pensons entre autres aux abris fiscaux, c'est la première fois qu'un gouvernement s'attaque à de telles mesures.